



N° D'IMPRIMÉ C53412617

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

<b>NATURE DU CONTRÔLE</b>		<b>(3) DATE DU CONTRÔLE</b>		<b>N° DU PROCÈS-VERBAL</b>																										
Contrôle technique périodique		15/06/2022		22022499																										
<b>(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE</b>		<b>(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ</b>																												
Défavorable pour défaillances majeures		<p><b>Défaillances majeures :</b></p> <p>0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle</p> <p>3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AVG</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD</p> <p>5.2.3.b.2. PNEU : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AVD</p> <p>8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p>8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p><b>Défaillances mineures :</b></p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD</p> <p>3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G</p> <p>4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD</p> <p>4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARG</p> <p>6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVD</p> <p>6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVD, D</p> <p>8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important</p> <p>Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351</p> <p><b>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :</b> 02/05/2019 : 103012 km / 11/05/2021 : 115388 km</p>																												
<b>(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ</b>																														
14/08/2022																														
<b>NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE</b>																														
Contre-visite																														
<b>IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE</b>																														
N° D'AGRÉMENT : S006C169																														
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV																														
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020																														
<b>(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR</b>																														
N° D'AGRÉMENT : 006D1192																														
NOM ET PRÉNOM : FOUGERON MICHAEL																														
SIGNATURE :																														
<b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE</b>																														
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation																												
BL-833-SW (F)	08/04/2011	25/07/2007																												
Marque	Designation commerciale																													
PEUGEOT	207																													
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																												
VF3WE9HXC33942995	M1	VP																												
Type/CNIT	Énergie																													
MPE5214T7439	GO																													
Document(s) présenté(s)																														
Récépissé de la déclaration d'achat du véhicule d'occasion et la copie du certificat d'immatriculation visée par le vendeur professionnel																														
<b>(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ</b>		<b>MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES</b>																												
119783		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="2">+5.8 m/km</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">6 %</td> <td colspan="2">0 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">+2.0 %</td> <td colspan="2">-3.0 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.8 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %		Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		-3.0 %	
	AVANT		ARRIERE																											
	G	D	G	D																										
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.8 m/km																													
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %																											
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		-3.0 %																											
<b>INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE</b>																														
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																												
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :																														

